Responsable caisse et administratif

Offre n° O090220600684995
Publiée le 01/07/2022

Synthèse de l'offre

Employeur	SMIBA Bâtiment La Gentiane 90200 LEPUIX

Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace

Site web de l'employeur	www.ballondalsace.fr
Département de travail	Territoire de Belfort
Secteur du lieu de travail	Belfort
Poste à pourvoir le	15/10/2022
Date limite de candidature	30/08/2022
Type d'emploi	Emploi temporaire
Durée de la mission	6 mois
Nombre de postes	1

Détails de l'offre

Famille de métier	Finances > Procédure budgétaire et comptable	**Grade(s) recherché(s)**	Adjoint administratif Adjoint adm. principal de 1ère classe Adjoint adm. principal de 2ème classe
Métier(s)	Régisseur ou régisseuse de recettes		
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique) Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un besoin saisonnier. Le contrat proposé ne peut excéder 6 mois, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 12 mois consécutifs.		

Descriptif de l'emploi

Placé(e) directement sous la responsabilité de la Directrice et de la Responsable Administratif et Financier, l'agent Responsable Caisse et Administratif est régisseur suppléant, à ce titre, gère l'ensemble des régies de recette ainsi que le personnel de caisse en place.

Missions

Régies de recette :
- Préparation des caisses : gestion de l'approvisionnement de la monnaie, des fournitures, des supports ;
- Gestion, suivi et vérification des fonds de caisses et des recettes journalières en lien avec la Responsable Administratif et Financier ;
- Acheminement, virement, tenue et suivi des fonds en banque et en trésorerie en lien avec la Responsable Administratif et Financier ;
- Déclarations mensuelles et annuelles relatives aux encaissements en lien avec la Responsable Administratif et Financier ;
- Etablissement des statistiques de ventes et de fréquentation en fin de semaine/mois/saison ;
- Assurer la sécurité des fonds ;
- Etablissement et gestion des devis et factures auprès des différentes clientèles ;
- Surveillance et commande des ventes de forfaits ;
- Assurer les fonctions de régisseur suppléant en relation avec le service comptable du SMIBA et la trésorerie ;
- Gestion et contrôle de la régie et de la billetterie ;

Caisses :
- Gestion et encadrement de l'équipe de caissiers/ères (5agents) : assurer le respect des normes réglementaires y compris par les

utilisateurs, avoir en charge la qualité d'accueil du public, surveillance et nettoyage des caisses et de leurs abords ;
- Assurer les fonctions de caissier/ère en cas d'absence (gestion du fonds de caisse, vente et encaissement des forfaits et des assurances, accueil physique et téléphonique, gestion de la caisse) ;
- Réalisation et gestion des plannings ;
- Assurer une surveillance particulière et un nettoyage des caisses et leurs abords ;
- Prise de décisions rapide en cas de problème ;

Autres :
- Gestion de l'affichage des documents administratifs et obligatoire au sein des locaux ;
- Assurer des missions administratives et différents travaux de bureautique en lien avec le service administratif.

Profils recherchés

- Titulaire d'un Bac +2/4
- Expérience réussie dans la vente (idéalement avec le logiciel Team Axess) ;
- Connaissance de la gestion et du matériel de caisse ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise des outils de standard téléphonique et d'internet ;
- Capacité à travailler seul et en équipe ;
- Sens de l'accueil, de l'écoute et du service public ;
- Discrétion, autonomie, rigueur, organisation, polyvalence et ponctualité ;
- Être disponible (travail en semaine et le week-end) ;
- Respecter la confidentialité ;
- Savoir parler une ou plusieurs langues étrangères serait un plus.

Temps de travail Complet, 35h00 hebdomadaire

Contact

Informations complémentaires

Merci de nous transmettre votre curriculum vitae ainsi que votre lettre de motivation par mail à annesylvia.martinez@smiba.fr ou par courrier au 42 route du Ballon d'Alsace - 88560 SAINT MAURICE SUR MOSELLE.

DÉPOSER MA CANDIDATURE

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.